https://actu.fr/ile-de-france/vesinet_78650/le-vesinet-5-adjoints-4-conseillers-municipaux-se-desolidarisent-maire-creent-leur-groupe_15747481.html

Le Vésinet : 5 adjoints et 4 conseillers municipaux se désolidarisent du maire et créent leur groupe

Cinq maires adjoints et quatre conseillers municipaux ont décidé de se désolidariser du maire du Vésinet, Bernard Grouchko, et de former un groupe autonome lors du prochain conseil municipal.

Publié le 1 Mar 18 à 17:09 |Modifié le 1 Mar 18 à 17:29

Plusieurs adjoints, dont François Jonemann et Caroline Torno, se désolidarisent du maire.

Rien ne va plus pour le maire du **Vésinet**, **Bernard Grouchko**. Alors que la semaine dernière toutes les oppositions municipales, rassemblant onze élus, sur les trente-trois qui siègent au conseil municipal, ont formé un front uni contre lui c'est maintenant sa majorité qui se lézarde laissant désormais apparaître au grand jour des dissensions larvées. Aujourd'hui, cinq maires adjoints occupant les 1er, 2e, 3e, 4e et 6e places (François Jonemann, Jean-François Carour, Caroline Torno, Maurice Elkael et Jean-Michel Joncheray) et quatre conseillers municipaux (Eric de la Guéronnière, Isabelle Jost, Sandrine Haustraete, Catherine Van Eck), soit neuf élus sur les vingt-deux qui composent sa majorité ont décidé de former un groupe autonome lors du prochain conseil municipal qui devrait se dérouler fin mars mais qui a été avancé à la date du 8.

« Nous ne rendons pas nos délégations »

« Nous ne démissionnons pas et nous ne rendons pas nos délégations mais nous ne soutiendrons plus le maire, précisent-ils. Nous espérons reformer une majorité. »

Une perte de confiance « irréversible en M. Grouchko »

Pour expliquer leur démarche, ces élus mettent en avant une perte de confiance « irréversible en M. Grouchko ». Une crise de confiance qui aurait débuté en janvier 2018, « lorsque plusieurs d'entre nous ont été informés par les services d'irrégularités graves pour lesquelles ils n'obtenaient aucune réponse ni évidemment aucun commencement de régularisation. Il s'agit notamment de la prise en charge par la Ville de dépenses ne lui incombant pas et de la passation d'un marché dans des conditions particulièrement douteuses », expliquent les membres du nouveau groupe.

Le maire aurait démissionné avant de se rétracter

Ces derniers expliquent également, lettre à l'appui, que ces faits ont amené l'ensemble des maires adjoints à demander, par courrier adressé le 16 février à Bernard Grouchko, sa démission. Ce denier leur aurait donné satisfaction dans un premier temps vendredi 23 février, avant, semble-t-il, de se rétracter en début de semaine. Nous avons, à plusieurs reprises, contacté la Préfecture des Yvelines qui aurait reçu cette lettre de démission, mais cette dernière ne nous a pas encore apporté de réponse.

Le maire dit ne pas avoir démissionné la semaine dernière.

La réaction du maire face à cette scission

Face à cette scission de ses cinq maires adjoints et quatre conseillers municipaux, Bernard Grouchko, explique qu'il s'agit là d'un « groupe de frondeurs qui a essayé de prendre ma place ». « L'affaire a échoué et il y a eu une solidarité de l'ensemble des groupes du conseil pour dire que nous sommes là pour assumer nos responsabilités jusqu'en 2020 vis-à-vis des habitants et ne pas retomber dans les errements que nous avons connus il y a quelques années. »
Un conseil avancé au 8 mars avec une nouvelle majorité
Pour l'avenir, le maire se dit serein. Il serait sur le point de constituer une nouvelle majorité dont la mise en place pourrait se faire lors d'un conseil municipal qui serait avancé au 8 mars.

« Des affabulations totalement fantaisistes »

Concernant les faits mis en avant par les membres du nouveau groupe, le maire explique qu'il s'agit là « d'affabulations totalement fantaisistes. ». « Le marché en question n'est par un marché. Cela concerne un prestataire qui fait du conseil en communication avec lequel nous avons signé une convention pour un mois, de manière tout à fait légale. D'ailleurs, ce prestataire a compris qu'il ne pourrait faire sont travail dans des conditions correctes. Il a décidé d'arrêter et de ne pas nous facturer ses prestations ».

« Erreur administrative commise en juin dernier.

S’agissant du second point touchant à des dépenses qui auraient été prises en charge par la Ville alors qu’elles ne lui incombaient pas, Bernard Grouchko indique qu’il s’agirait d’une « erreur administrative commise en juin dernier ». « Les autorités de tutelle l’ont confirmé et les choses ont été corrigées depuis. » Cette erreur proviendrait du fait que la Ville et le maire auraient le même avocat dans une affaire les opposant à un Vésigondin. « Sur une des factures qui était relative à ma plainte, c’est la Ville qui a payé au lieu de la transmettre à mon assurance responsabilité professionnelle qui devait la prendre charge. Je n’avais strictement rien à gagner à faire régler ma facture par la Ville. Il y a eu une erreur qui est réglée. » Interrogé sur la lettre du 16 février dans laquelle l’ensemble des adjoints lui demandait de démissionner, le maire indique qu’elle aurait « été signée sous pression » et que certains des adjoints se seraient rétractés.

« A un moment, j’étais sur le point de le faire, mais je n’ai jamais posé ma démission »

Quant à savoir s’il a ou pas posé sa démission la semaine dernière, il répond négativement. « Je n’ai pas démissionné. C’est vrai qu’à un moment j’étais sur le point de le faire. J’ai été très déstabilisé par cette trahison que je n’ai pas vue venir. Mais, je n’ai jamais posé ma démission en préfecture. »